



COMMISSION ÉCOLOGIE URBAINE

Compte rendu de la commission du jeudi 18 février

Participants

Nom Prénom	Association	E	A	Nom Prénom	Association	E	A
Agostini Bruno	CIL Grand trou	E		Mordant Monique	CIL Saint-Just		A
Boccoz Borie Marie José	CIL Chamvert			Nantermet Roland	CIL Sans Souci		
Cirillo Guillaume	C.I.L. Gerland-Guillotière			Quagliaro Régis	CIL Sans Souci		
Clerc Evelyne	CIL Collonges Val de Saône		A	Seigne Marius	ACUPE Ste Foy-les-Lyon		
Ducluzau Roland	C.I.L. Mutualité, Préfecture, Moncey			Trévoux Marc	CIL Saxe Brotteaux		
Fournier Gérard.	CIL Sauvons les pentes		A	Vincent Paul	SEVDOR		
Joumard Raymond	C.I.L. Gerland-Guillotière						

E = Excusé, A = Absent

Nous avons le plaisir d'accueillir Guillaume Cirillo du CIL Gerland Guillotière, étudiant en Sciences Politiques qui entre autres fait une étude sur la démocratie participative.

1 Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu de la réunion du 18-02-2016 est approuvé à l'unanimité.

2 Quelle évolution de nos déplacements urbains prévoir ?

Le renouvellement du PDU est l'occasion de réfléchir à l'avenir des déplacements à horizon 2030, et de faire des contributions. Les commissions déplacements réunies et la commission écologie urbaine se réunissent régulièrement pour préparer une contribution. Elle sera fondée sur le respect de propositions déjà faites comme le partage de la rue, les contournements automobiles de Lyon, mais aussi à l'adaptation de la Métropole à la révolution technologique de l'utilisation appropriée de l'énergie électrique, pour viser une mobilité plus sobre (en GES) et plus propre. Cette contribution devra être une synthèse condensée des propositions de chaque membre.

Denis Eyraud souhaite qu'elle soit porteuse d'une vision à long terme qui ne semble pas être suffisamment présente dans l'approche actuelle, qui se contente de proposer des solutions pour lutter contre l'usage de l'automobile. Il propose notamment que l'on insiste sur l'impact des évolutions technologiques, comme les télécabines, l'adoption plus généralisée de véhicules non polluants ou beaucoup moins polluants (hybrides, électriques, au gaz...) qui feront tomber l'argument de la pollution pour limiter drastiquement l'accès de tout type d'automobiles dans le centre. Rappelons que le chapitre « Lyon Pollution zéro » de notre étude « Lutter contre la pollution Lyonnaise » a présenté les besoins et les coûts du développement des transports collectifs et des parcs relais pour permettre les déplacements en transport collectifs dans le périmètre du centre : Lyon-Villeurbanne-Sainte Foy-Sain Just.

En tant qu'animateur de la commission Ecologie Urbaine, j'ai présenté le contenu de nos propositions qui vont dans le sens souhaité par Denis Eyraud. Ces propositions s'appuient sur un diagnostic préalable des points à améliorer pour obtenir une meilleure satisfaction des usagers et d'un bench-mark des performances des transports collectifs de Lyon comparé aux 23 métropoles européennes les plus peuplées, comparables à Lyon (non capitales). Les besoins d'amélioration reposent également sur un bilan de la pollution actuellement générée par les transports.

En conséquence, nous proposons d'améliorer la satisfaction des besoins des voyageurs, tout en réduisant les nuisances :

- ⇒ Intermodalité par la multiplication des parcs relais autour du centre (périphérique) et en couronne (circulaire) ;
- ⇒ Accroissement de la performance des transports collectifs dans le centre : capacité, proximité, rapidité et fréquence ;
- ⇒ Parcours de modes doux continus, lisibles et sûrs et facilitation des modes alternatifs,
- ⇒ Transports collectifs électrifiés ou individuels électriques encouragés dans le centre,
- ⇒ Location de modes électriques, associée au parkings.

Je vous invite à consulter ces propositions en annexe.

3 Comment faire un choix futé de notre énergie ?

Plusieurs membres de la commission n'ayant pas assisté aux 2 commissions précédentes, Raymond Joumard présente un résumé de ces séances précédentes.

Le chapitre : « Le vrai coût des sources énergétiques » sera présenté à la prochaine réunion.

4 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée :

au 17 mars 2016 à 17 h00, à la MRE, 32 rue Sainte Hélène 69002 Lyon.

La séance est levée à 18h45.